



## APPEL A PROJET CREATION SECTION « LOISIRS »

Lors de l'assemblée générale du District, nous vous avons présenté les enjeux de la pratique loisir sur l'actuel et le futur développement des clubs.

Selon une étude de la FFF, le nombre de licenciés est en **baisse** des U14 aux U19 et à partir de 29 ans, les besoins des pratiquants évoluent et nous sommes aujourd'hui à un carrefour qu'il semble **nécessaire** de bien négocier. Les attentes des licenciés sont prioritairement de pratiquer le football de manière plus relax, dans une bonne ambiance, sans forcément de compétition et surtout avec des horaires plus flexibles.

**Dans le cadre du développement de la pratique Foot Loisir au sein de notre département, le District du Lot souhaite diversifier ses pratiques et accompagner les clubs désireux de créer une section loisir au sein de leur structure.**

C'est pourquoi, en plus de la pratique traditionnelle loisirs « vétérans », le District du Lot souhaite vous **proposer les nouvelles pratiques loisirs** dont les objectifs sont de **continuer à pratiquer le sport que l'on aime** et bien évidemment **de lutter contre l'inactivité physique pour être en bonne santé** : **Le Foot à 5, Foot à 8, le Futnet, le Foot en marchant, le Fitfoot, le Footgolf et Fun Foot.**

Vous voulez devenir **un club pilote** dans le développement de la pratique loisir ?

**Vous êtes un président, un bénévole, un éducateur ou une éducatrice** dynamique, en capacité de porter un projet novateur ?

**Le District du Lot propose, aux clubs désireux de développer une section Loisir, d'animer une séance de découverte à vos licenciés et non licenciés (parents, supporters, sympathisants...) afin de présenter une ou plusieurs activités « Loisirs » de votre choix, en organisant une petite réunion d'explication, une partie pratique et découverte sur le terrain.**

**Les clubs intéressés sont invités à nous envoyer une réponse par mail le plus rapidement possible.**

*De plus, si vous êtes intéressés par le développement de la pratique loisir au sein de votre club merci de répondre au [questionnaire suivant](#).*

### **Intérêt d'une section « loisir »**

Elle se réalise avec peu de contraintes administratives, financières et matérielles. Elle permet de :

- Conserver des licenciés qui ne peuvent pas ou ne veulent plus jouer le week-end
- Voir revenir ou conserver des joueurs intéressés par un foot « plus cool »
- Faire jouer des joueurs non convoqués le week-end
- Donner la possibilité aux dirigeants et éducateurs de pratiquer leur sport favori
- Remplacer une séance d'entraînement si manque d'assiduité aux séances traditionnelles
- Possibilité de pratiquer différentes formes de pratique (semaine et week-end)
- ...

**Chaque club créant une section loisirs reçoit une dotation de la part de FFF qui correspond à la pratique choisie.**

Egalement, prenez connaissance du document présentant les différentes pratiques et le projet de développement du District du Lot.

Pour plus de lisibilité, et comprendre plus facilement le football loisir nous vous invitons à visionner la vidéo suivante :



FFF - Les Nouvelles Pratiques V4.mp4

---

***Le Foot Loisirs existe déjà dans d'autres régions, il a ses adeptes, intégrons les dans nos clubs lotois !!!***